

Informations de base	
<b>2022/2773(DEA)</b>	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
DEA - Procédure d'acte délégué	
Normes techniques de réglementation précisant les mesures et les procédures que doit prévoir le plan de continuité des activités des prestataires de services de financement participatif	
Complétant <a href="#">2018/0048(COD)</a>	
<b>Subject</b>	
2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières	
2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes	
2.50.10 Surveillance financière	
3.45.03 Gestion financière, prêts, comptabilité des entreprises	